

BOURGEOISIE DE CHERMIGNON



Comptes 2019



TABLE DES MATIÈRES

1. Convocation de l'assemblée primaire du 27 mars 2020	3
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 22 mars 2019	4
3. Introduction	12
4. Aperçu des comptes	15
4.1 Aperçu du compte de fonctionnement	15
4.2 Aperçu du compte des investissements	15
4.3 Aperçu du compte administratif	15
4.4 Aperçu du bilan	16
5. Détails des comptes et commentaires	17
5.1 Compte de fonctionnement par nature	17
5.2 Compte de fonctionnement par fonction	18
5.3 Commentaires du compte de fonctionnement par fonction par rapport au budget	19
5.4 Tableau des investissements et commentaires	21
5.5 Bilan au 31.12.2019	22
5.6 Commentaires du bilan	23
5.7 Tableau des actifs immobilisés et des amortissements	24
5.8 Tableau des titres	25
5.9 Annexes au compte	26
5.10 Tableau synoptique des crédits d'engagement au 31.12.2019	26
5.11 Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires au 31.12.2019	26
6. Conclusion	27
7. Rapport de l'organe de révision	28

1. Convocation de l'assemblée primaire du 27 mars 2020



3971 CHERMIGNON

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

L'Assemblée primaire bourgeoisiale de Chermignon est convoquée, en assemblée ordinaire, à la **salle bourgeoisiale** de Chermignon d'en Haut, le

Vendredi 27 mars 2020 à 19h30

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée. Nomination des scrutateurs - contrôle des présences.
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 22 mars 2019. Lecture - approbation.
3. Comptes et bilan de l'exercice 2019. Présentation.
4. Rapport de l'organe de révision. Lecture.
5. Comptes de l'exercice 2019. Approbation.
6. Budget 2020. Présentation - approbation.
7. "Etang Long". Présentation du projet - décision.
8. "Six Senses". Présentation des servitudes - décision.
9. "Alpina & Savoy". Présentation du nouveau projet - décision.
10. "Le Scandia". Rénovation d'un appartement - décision.
11. Demande d'agrégation à la bourgeoisie - décision.
12. Demande d'adhésion à la bourgeoisie active. Présentation.
13. Décompte du vin 2019. Lecture - présentation.
14. Divers.

Bourgeoisie de Chermignon

Chermignon, le 1^{er} mars 2020

NB : Les fascicules des comptes et bilan 2019 et du budget 2020 peuvent être téléchargés sur le site www.chermignon.ch ou envoyés sur demande.

2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 22 mars 2019



3971 CHERMIGNON

Assemblée primaire
de la Bourgeoisie de Chermignon
du mercredi 22 mars 2019 à 19h00,
tenue à la salle Cécilia à Chermignon

Présents :

Tony Lager, Président
Christian Barras, Vice-président
Alexandre Rey, Conseiller
Grégory Bonvin, Conseiller
Olivier Cordonier, Conseiller
Sophie Barth, secrétaire-caissière
Et 110 bourgeoises et bourgeois.

PV N°1 / 2019

1. Ouverture de l'assemblée, nomination des scrutateurs, contrôle des présences

Monsieur Tony Lager, Président, ouvre l'Assemblée, valablement convoquée. Il salue les autorités et anciennes autorités communales et cantonales, ainsi que tous les Combourgeois qui ont répondu présent. Il excuse l'absence de **Mme Anne-Catherine Vocat, MM. Alain Mittaz, Philippe Magistretti et Pascal Rey**. Il rappelle que l'Assemblée primaire bourgeoise se compose de tous les Bourgeois domiciliés sur la commune bourgeoise, ainsi que des Bourgeois non domiciliés qui en font la demande.

Les scrutateurs suivants sont désignés : **MM. Francis Barras, Frédéric Pralong, Jérémie Rey et Michel Savoy**. L'Assemblée primaire se compose, avec les membres du Conseil, de 116 personnes.

2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 28 mars 2018. Lecture et approbation.

L'Assemblée ne demande pas sa lecture et l'approuve avec une abstention.

3. Comptes et bilan de l'exercice 2018. Présentation.

La parole est passée à **M. Olivier Cordonier, Conseiller**, pour la présentation des comptes, qui se résument ainsi, en CHF :

Compte de fonctionnement

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges de fonctionnement	917'399.50	997'000.00	1'178'675.05
Produits de fonctionnement	-1'056'450.33	-1'005'500.00	-957'865.57
Résultat (= bénéfice)	-139'050.83	-8'500.00	220'809.48
Amortissements	342'000.00	342'000.00	379'000.00
Marge d'autofinancement	481'050.83	350'500.00	158'190.52

Compte des investissements

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Dépenses d'investissements	0.00	0.00	0.00
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
Investissements nets	0.00	0.00	0.00

Compte administratif

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Marge d'autofinancement	481'050.83	350'500.00	158'190.52
Investissements nets	0.00	0.00	0.00
Excédent de financement	481'050.83	350'500.00	158'190.52

Bilan au 31.12.2018

Désignation	Soldes au	
	01.01.2018	31.12.2018
ACTIF	5'186'066.37	5'354'283.35
Disponibilités	842'813.57	1'357'892.65
Avoirs	127'427.25	145'595.25
Placements	3'504'501.00	3'184'001.00
Actifs transitoires	180'324.55	164'794.45
Investissements propres	496'000.00	482'000.00
Prêts et participations permanentes	35'000.00	20'000.00
PASSIF	5'186'066.37	5'354'283.35
Engagements courants	207'138.25	163'103.60
Provisions	280'000.00	340'000.00
Passifs transitoires	20'971.85	34'037.10
Engagements envers les financements spéciaux	86'492.79	86'628.34
Fortune nette	4'591'463.48	4'730'514.31

Commentaires sur les comptes :

La différence de charges entre les comptes et le budget 2018 se monte à CHF -79'600.50. Cette différence se compose de charges prévues non engagées et reportées dans le budget 2019 : travaux d'aplanie à la décharge des Briesses pour CHF 20'000.-, démolition d'une grange à Charamolâ pour CHF 20'000.-, réfection de toiture du dépôt d'Ollon pour CHF 13'000.-, achat d'un meuble pour le bureau pour CHF 8'000.-. Des charges moins importantes que prévues concernent les frais juridiques, les impôts et les frais de personnel. La fête de St-Georges présente une augmentation de CHF 4'300.- liée au travail des bourgeois à cette occasion. A noter que les prestations aux bourgeois actifs se montent à CHF 72'050.-.

Les produits sont supérieurs de CHF 50'950.33 par rapport au budget. Cette différence se compose de la redistribution de CHF 20'000.- du fond de rénovation du parking Scandia, de CHF 11'800.- de recettes supplémentaires pour les Immeubles bourgeoisiaux, ainsi que de l'augmentation des revenus des vignes, de la location du couvert des Briesses, d'encaissement pour l'agrégation de nouveaux bourgeois et de l'indexation des locations de terrains. Pour information, le 90% des revenus proviennent des locations des Immeubles Scandia et les Bourgeois, de la halle des Casemates, du couvert des Briesses, ainsi que de locations de terrains à CMA SA, à la Commune de Crans-Montana, au Six Senses et au Golf-Club.

Aucun investissement n'a été fait durant cet exercice. Les amortissements de 10% sur les actifs immobilisés de montant à CHF 342'000.-. A relever finalement l'achat pour CHF 7'500.- d'actions du Golf Noas SA.

L'exercice 2018 se clôt avec un bénéfice de CHF 139'050.83. La marge d'autofinancement est de CHF 481'050.83. La fortune au 31.12.2018 se monte à CHF 5'354'283.35.

4. Rapport de l'organe de révision. Lecture.

M. Daniel Savioz, membre de l'organe de révision, en donne lecture.

5. Comptes de l'exercice 2018. Approbation.

Question soumise : *Approuvez-vous les comptes 2018 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présentent au compte de fonctionnement des charges de CHF 917'399.50 et des produits de CHF 1'056'450.33, au compte d'investissements des dépenses de CHF 0.00, des recettes de CHF 0.00 et une somme au bilan de CHF 5'354'283.35, en donnant ainsi décharge au Conseil bourgeoisial et à l'organe de révision ?*

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget 2019. Présentation et approbation.

M. Tony Lager, Président, passe en revue le budget 2019, qui se résume ainsi :

Budget de fonctionnement

	Budget 2019	Budget 2018	Comptes 2018
Charges de fonctionnement	1'030'150.00	997'000.00	917'399.50
Produits de fonctionnement	-941'000.00	-1'005'500.00	-1'056'450.33
Résultat (= bénéfice)	89'150.00	-8'500.00	-139'050.83
Amortissements	327'000.00	342'000.00	342'000.00
Marge d'autofinancement	237'850.00	350'500.00	481'050.83

Budget des investissements

	Budget 2019	Budget 2018	Comptes 2018
Dépenses d'investissements	190'000.00	0.00	0.00
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
Investissements nets	190'000.00	0.00	0.00

Commentaires sur le budget :

Au niveau du compte de fonctionnement, des frais pour CHF 61'000.- prévus dans le budget 2018 sont reportés en 2019. Ils ont été présentés dans les comptes 2018. D'autres frais sont prévus : l'achat de livres «Chermignon en Louable Contrée», rédigé par M. Laurent Duc, pour CHF 5'000.-, le nettoyage de la « Vertolière » pour CHF 25'000.-, une adaptation des charges du Triage Forestier pour CHF 15'000.-, des travaux spéciaux dans les vignes à hauteur de CHF 10'000.-. Les produits sont prévus à la baisse pour CHF 64'500.-, notamment du fait que l'encaissement unique pour le dépôt de terre du chantier Six Senses, budgétisé en 2018, n'entre pas dans ce nouveau budget. Les produits supplémentaires qui pourraient découler des décisions de la présente assemblée n'entrent pas dans ce budget.

Les investissements sont prévus à hauteur de CHF 190'000.-, pour l'achat de terrains sur le jeu du Golf.

Question soumise au vote : *Acceptez-vous le budget 2019 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présente des charges de fonctionnement de CHF 1'030'150.00.-, des revenus de fonctionnements de CHF 941'000.00.-, des dépenses d'investissement pour un montant de CHF 190'000.- et des recettes d'investissements de CHF 0. --?*
Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

7. Le Mérignou - adaptation du DSDP 2013. Présentation et décision.

Tony Lager, Président, retrace l'historique de ce dossier, qui s'articule en trois étapes.

1. Le 12 septembre 1985, un contrat de location en faveur de la Société des Téléphériques de Crans-Montana a été signé. Il portait sur une surface de 12'500 m² pour un montant de CHF 50'000.-/an et une durée de 10 ans. S'en est suivi quelques adaptations de contrat. Puis le 15 décembre 1994, l'assiette du DSDP a été modifiée et sa surface est passée à 12'190 m². De plus, un 2ème DSDP a été constitué pour la construction du silo d'accès au parking, d'une surface de 1'511 m² louée à CHF 6'680.-/an. L'échéance de ces DSDP est au 30 juin 2038. Ils rapportent à ce jour CHF 87'153.-/an, et sont en force.

2. Lors de l'Assemblée primaire du 13 décembre 2012, la Bourgeoisie de Chermignon a accepté de ratifier la promesse de vente d'un DSDP en faveur de CMA SA de 15'497 m², pour une location annuelle de CHF 150'000.- portant sur 99 ans, avec exigence de construire un hôtel de 4* au minimum et 600 places de parc. Cette promesse de vente a été signée le 28 mai 2013.
3. Suite à la mise à l'enquête publique d'un nouveau Plan d'aménagement distinct (PAD4), CMA SA a souhaité déplacer son projet vers le Sud et se rapprocher ainsi de la station. CMA SA et la Bourgeoisie de Chermignon ont signé une convention pour répondre à cette requête, sous réserve de la décision de ce jour, avec les adaptations suivantes par rapport à la promesse de vente du DSDP de 2013 :
 - Modification de l'assiette et de la surface du DSDP : restitution à la Bourgeoisie de la parcelle dite du « Triangle » sise au Nord du parking, d'une surface de 3'307 m². De plus, la Bourgeoisie reste propriétaire de la partie à l'Est du silo. La surface louée passe de 15'497 m² à 15'700 m² constructibles.
 - Calcul du prix de location au m² réel et non plus en un montant global. Il passe de CHF 9.68 à CHF 12.30/m², soit à un montant annuel de CHF 193'110.-.
 - Location en sus d'une surface de forêt non constructible de 2'050 m² sise à l'Ouest pour CHF 1.-/m², soit pour un montant de CHF 2'050.-/an.
 - Constitution d'un fond de garantie de 20 millions en faveur de la Bourgeoisie de Chermignon pour la durée des travaux.
A relever que les surfaces annoncées sont à confirmer par un géomètre.

M. Didier Bonvin demande si les 600 places de parc seront gardées. Lui est répondu que c'est le cas, le projet se basant sur la promesse de vente de 2013. Cette condition fait également partie du PAZ (Plan d'aménagement de zone).

M. Nicolas Cordonier souhaite savoir qui mettra des places de parc à disposition lors de la construction du projet, et si ce point a été discuté avec la commune de Crans-Montana. **Le Président** explique que CMA devra trouver 600 places de remplacement en station. La décharge des Briesses, propriété de la Bourgeoisie, pourrait accueillir 600 places de parc et 12 bus. Toutefois, cette place est dézonée et donc aucun aménagement n'y est possible. Une demande a été déposée auprès de la Commune de Crans-Montana pour rezoner cette surface de 21 000 m², qui pourrait servir non seulement comme parking de délestage, mais aussi pour l'organisation de manifestations. **Nicolas Cordonier** soulève que le problème de place de parc se trouve ainsi déplacé à l'entrée de la station.

M. Henri Naoux demande des précisions sur la surface du terrain à l'est du silo. Lui est répondu que cette surface est d'environ 6'000 m², constructible par sa taille mais pas dans les faits puisqu'en zone forêt.

M. Luc Duc relève que la Bourgeoisie a donné son accord pour la construction d'un hôtel, et que maintenant la construction en sus d'appartements est prévue. De plus, le prix de location est supérieur pour des DSDP en plaine, oscillant entre CHF 15.- et CHF 18.-. **Tony Lagger, Président**, explique que cette modification des objets constructibles est en lien avec le changement de zone de 12A en 12 C (*zone d'équipement public, de tourisme et d'établissements d'hébergement organisés*), établi par la Commune de Lens, après la promesse de vente. A noter que seul 20% des constructions peuvent être attribuées en résidences secondaires, pour autant que le bénéfice des ventes soit attribué au financement de l'hôtel. Ce changement de situation a permis de renégocier le prix de location.

M. Luc Duc s'inquiète du sort donné aux propriétaire d'appartements à l'échéance du DSDP, dans 99 ans. **Le Président** explique que la durée du DSDP permet un retour sur cet investissement estimé à 200 millions. Le Conseil a souhaité une location et non une vente de terrain.

En réponse à une autre question, il est mentionné que la durée des travaux est prévue entre 4 et 5 ans.

M. Didier Bonvin souhaite savoir si le changement de la zone de 12A à 12C modifie les exigences établies en 2013. Lui est répondu que la Bourgeoisie est liée à la promesse de vente de 2013, et que ce projet permet la création de 400 lits, comblant ainsi en partie les 1500 lits manquants à la station.

M. Ignace Barras revient sur le sort du complexe après 99 ans. **Le Président** explique que cela est réglé par une convention de sortie. A cette échéance, la Bourgeoisie peut ne pas renouveler le contrat. Les objets seront taxés et rachetés. Si le locataire ne veut pas reconduire le contrat, le terrain doit être remis à nu.

M. Luc-Ernest Rey demande si la convention avec CMA prévoit une adaptation de prix si la partie sud du DSDP devient une zone à construire. **Tony Lager, Président**, mentionne que cela impliquera une mise à l'enquête et que le terrain sera loué au prix du terrain constructible, indexé.

M. Georges Cordonier souhaite des précisions sur les constructions projetées sur le DSDP et le nombre de places de parc attribué aux remontées mécaniques. Lui est répondu que 8 constructions sont prévues et que 350 places de parc seront liées aux téléphériques, tandis que 250 seront dévolues à l'hôtellerie.

Concernant la responsabilité de la Bourgeoisie si le promoteur fait faillite ou disparaît après 2-3 ans, l'explication suivante est donnée : un fond de garantie de 20 millions est bloqué, le risque pour la Bourgeoisie diminue ainsi plus la construction avance, car le projet devient de plus en plus vendable. Si aucune location n'est encaissée durant 2 ans, le terrain reviendrait à la Bourgeoisie.

M. Pierre Pralong félicite le Conseil pour ces explications claires et précises, reflétant le travail du Conseil.

M. Nicolas Cordonier s'inquiète sur la répartition des places de parc, 350 attribuées aux skieurs et 250 pour l'hôtellerie. **Le Président** précise que ces exigences font partie intégrante du PAD4. Il relève que la plupart des clients de l'hôtel seront également des skieurs. De plus les bus déchargeront les skieurs directement au niveau du départ des téléphériques. D'un point de vue urbanistique, l'idée est de délocaliser les places de parc à l'extérieur des localités.

M. Jean-Daniel Duc demande l'attribution prévue du « Triangle ». **Tony Lager, Président**, lui signale que cette surface n'est pas souhaitée par CMA. Elle fait l'objet du prochain point de l'ordre du jour.

M. Sébastien Rey s'interroge si CMA peut vendre ou céder ce terrain. Lui est répondu que CMA deviendra propriétaire du terrain durant la durée du DSDP. En cas de changement de propriétaire, la Bourgeoisie en sera avertie mais ne peut qu'en prendre note.

Est répondu à **M. Didier Bonvin** que la convention de sortie n'est pas signée, mais qu'elle reprendra les conditions de la promesse de vente de 2013.

M. André Mittaz relève l'investissement consenti par la Commune de Lens pour le PAD. Elle peut en être remerciée.

La parole n'étant plus demandée, **M. Tony Lager**, Président, adresse ses remerciements aux personnes externes ayant accompagné le Conseil dans ce dossier, de manière neutre: **Me Damien Bender, MM. Nicolas Féraud, David Bagnoud et Martial Kamerzin, Présidents respectivement de la commune de Crans-Montana, Lens et Icogne, M. Jean-Marie Viaccoz, préfet du District, M. Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, M. Laurent Bagnoud, Conseiller communal de Crans-Montana, et M. Philippe Magistretti, Directeur de CMA.**

Constatant que la parole n'est plus demandée, le Président passe l'objet au vote.

Question soumise : *Acceptez-vous l'adaptation de la promesse de vente du DSDP du 28.05.2013 comprenant la modification de l'emplacement de l'assiette du DSDP permettant à la Bourgeoisie de récupérer la parcelle dite du "Triangle", l'augmentation de sa surface de 203 m2 selon le plan présenté pour une location de 15'700*

m2 de terrain à construire à CHF 12.30/m2/an et la location de 2'050 m2 de forêt à CHF 1.-/m2/an ainsi que la création d'un fond de garantie de 20 millions en faveur de la Bourgeoisie ?

Cet objet est approuvé par 98 voix, 11 contre et 0 abstention.

8. Six Senses – aménagement de terrain. Présentation et décision.

M. Grégory Bonvin, conseiller, rappelle que l'acceptation de l'adaptation de la promesse de vente du DSDP à CMA SA redonne à la Bourgeoisie la parcelle dite du « Triangle » d'une surface de 3'860m2. Le Conseil bourgeoisial a lancé une étude de revalorisation de ce terrain. Il en est ressorti la possibilité d'y construire hors-sol 4'500m2, soit une quarantaine de chambres, 4 appartements en résidences secondaires et deux salles polyvalentes d'une surface totale de 700m2.

Au niveau du Six Senses, le Conseil bourgeoisial a exigé d'avoir des raccords des terrains aménagés au niveau des terrains naturels du « Triangle ». Cela n'est pas le cas pour l'instant. D'autre part, le Six Senses a été racheté par Inter Continental Hôtel (IHG), qui souhaite agrandir la surface hôtelière de ce projet.

Le Conseil propose la constitution d'un DSDP en faveur de CM Resort SA d'une surface de 3'860 m2 à CHF 35.-/m2 durant 99 ans, la construction d'une salle polyvalente de 300m2 en pleine propriété de la Bourgeoisie estimée à 2 millions et la prise en charge par leur soin de la route de liaison entre le Six Senses et le Mérégnou d'un montant d'environ CHF 300'000.-.

M. Willy Barras demande si le talus entre le Six Senses et le « Triangle » va être rabaissé. **Tony Lager, Président**, lui répond qu'en cas de constitution d'un DSDP, le propriétaire dudit DSDP sera libre d'aménager ce terrain. Le prix de location a été fixé à CHF 35.-/m2 en tenant compte de l'abaissement projeté.

M. Nicolas Cordonier souhaite savoir si un fond de garantie est prévu dans ce contrat, comme avec CMA SA, ceci pour garantir les intérêts légitimes de la Bourgeoisie. **Tony Lager, Président**, signale que la Bourgeoisie a pour l'instant une offre ferme signée. Cette remarque sera prise en considération. **M. Nicolas Cordonier** souligne que les projets hôteliers sont rentables après le 3^{ème} ou 4^{ème} propriétaire. Lui est répondu que l'agrandissement du nombre de chambre de ce projet, avec un spa de taille identique, rend le projet intéressant.

M. Charles-André Bagnoud demande si le projet du « Triangle » s'intègre avec le projet du CMA, et quels sont les rapports entre les deux partenaires. **M. Tony Lager, Président**, explique que la hauteur maximale des bâtiments est définie par le PAD, et que l'entente entre voisins n'est pas du ressort de la Bourgeoisie. A noter que la Bourgeoisie conserve l'emprise de la piste entre les deux projets.

M. Didier Bonvin souligne que le projet Six Senses est prévu sans visibilité. La Bourgeoisie se retrouve ainsi dans l'obligation de signer ce contrat. Lui est répondu qu'aucune obligation ne lie la Bourgeoisie au Six Senses, d'autant plus que le projet est prévu sans cet accord. Il précise comprendre les inquiétudes des hôteliers, tout en mentionnant que ce projet amènera de nouveaux clients à la station.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée passe à la votation.

Question soumise : *Acceptez-vous la constitution d'un DSDP en faveur de CM Resort SA sur la parcelle dite du "Triangle" d'une surface de 3'860 m2 à 35.-/m2/an durant 99 ans, la construction d'une salle polyvalente par CM Resort SA de 300 m2 en pleine propriété de la Bourgeoisie de Chermignon et de la prise en charge par CM Resort SA de la participation de la Bourgeoisie de Chermignon à la construction de la route de liaison entre le "Six Senses et "Le Mérégnou" ?*

La constitution de ce DSDP est acceptée à 105 voix, 4 contre, 6 abstentions.

9. Alpina & Savoy – location d'un DSDP. Présentation et décision.

M. Alexandre Rey, conseiller, explique que des modifications ont été apportées au projet Alpina & Savoy. La Commune de Crans-Montana y a donné son accord de principe. Ces modifications ne modifient pas le gabarit hors-sol de l'hôtel 5*+ et des 2 immeubles de résidences secondaires, mais nécessitent une augmentation

de la surface de terrain à construire. La Bourgeoisie a été approchée pour ce point. Le Conseil bourgeoisial, tenant compte que la surface à bâtir de 996 m² de la parcelle n°198 sur commune de Lens est difficile à mettre en valeur en soi, ne voulant pas vendre le terrain, propose de valoriser l'ensemble de ces m² constructibles en le louant à CHF 13.-/m², durant 99 ans. Ce prix a été fixé, tenant compte que le terrain est près de la forêt et ne peut accueillir de construction.

L'Assemblée passe au vote. Question soumise : *Acceptez-vous la constitution d'un DSDP en faveur de Alpina & Savoy SA sur la parcelle n° 198 d'une surface de 996 m² de terrain à construire à 13.-/m²/an durant 99 ans et d'annuler l'accord signé le 05.07.2016 ?*

Cet objet est accepté à 110 voix, 2 contre, 2 abstentions.

10. Terrains sur le Golf – achat. Présentation et décision.

M. Christian Barras, Vice-président, explique que 2 hoiries ont proposé à la bourgeoisie de racheter 8 parcelles sises sur les golfs Severiano Ballesteros et Jack Nicklaus, pour un total de 6038 m², au prix usuel de CHF 30.-/m². Avec ces achats, la bourgeoisie serait propriétaire d'environ 8% des 635'627 m² loués par le golf.

A **M. Cédric Vocat** est répondu que les terrains sont loués à CHF 0.85/m². Ce montant, décidé par le syndicat des propriétaires du jeu du golf est bloqué pour 6 ans.

Question soumise : *Approuvez-vous l'achat par la Bourgeoisie de Chermignon, de terrains sis sur le domaine des golfs du Haut-Plateau, d'une surface totale de 6'038 m² à CHF 30.-/m², pour un montant de CHF 181'140.- ?*

Cet achat est approuvé à 113 voix, avec 0 non et sans abstention.

11. Demandes d'agrégation à la Bourgeoisie. Approbation.

M. Christian Barras, Vice-président, relaie la demande d'agrégation de **M. Rodolfo Baviera** et sa femme **Fawzia Luthai Baviera**. Ce couple, attaché à Crans-Montana, sponsorise le Pro-Am Olivier Barras. L'Assemblée accepte par acclamation leur demande.

12. Demandes d'adhésion à la Bourgeoisie active. Approbation.

Sont admis par applaudissement à la Bourgeoisie active **Mmes et MM. Marie-Catherine Barras, Alexis Bonvin, Grégory Bonvin, Jordy Bonvin, Nathanaël Bonvin, Virgile Bonvin, Patrick Clivaz, Jennifer Moos et Anouck Rey**.

La Bourgeoisie de Chermignon compte ainsi 342 bourgeois actifs.

13. Compte du vin 2018. Lecture et approbation.

Mme Bernardine Duc, procureur, en donne lecture. La consommation 2018 est de 795 litres, soit 315 litres de Fendant, 141 litres de Païen et 339 litres de Pinot-Noir. Le solde en cave est de 610 litres de Fendant, 143 litres de Païen et 258 litres de Pinot-Noir. A cela s'ajoute le vin en cuve, soit 500 litres de Fendant, 80 litres de Païen et 540 litres de Pinot-Noir.

L'Assemblée accepte ces comptes par applaudissement. **Le Président, M. Tony Lager**, remercie **Mme Bernardine Duc** pour ces comptes, ainsi que pour tout le travail accompli durant l'année, notamment lors de la St-Georges.

14. Divers

Tony Lager, Président, présente brièvement des dossiers en cours.

Charamolâ : Un recours subsiste toujours à l'encontre de ce projet. Sa réalisation, telle que prévue, semble inadéquate. Une étude de faisabilité et de rentabilité a été de ce fait commandée. La démolition d'une grange est prévue après St-Georges.

Décharge des Briesses : Le site est assaini. Des contrôles bisannuels de l'eau qui s'écoule dans le torrent de Bellinsan sont requis par le Canton, vu le taux d'ammonium élevé. L'ammonium n'est plus considéré comme agent polluant.

Fusion des Triages forestiers de la Noble et Louable Contrée : Ce processus est en cours, sous l'incitation du Canton du Valais. Le maintien du Triage forestier sur le Haut-Plateau est confirmé.

Vignes et forêts : Au niveau des forêts, rien de particulier n'est à signaler. L'assainissement de la Vertolière est prévu. Au niveau de l'exploitation des vignes, **MM. Sylvain et André Bonvin** ont apporté leur aide pour l'organisation des dernières vendanges. A l'avenir, ce travail sera assuré par **M. Fabrice Briguet**. Les journées de corvées pour la taille sont agrémentées par un cours sur le sujet, dispensé par **M. Gabriel Duc**.

Donations : La famille de **Feu Charles Borgeat** a légué d'anciens documents relatifs au patrimoine forestier. La famille de **Feu Victor Bonvin** a offert un képi d'époque, dans son étui d'origine.

St-Georges : La fête s'est bien déroulée, par une météo favorable et avec M. Claude Barras comme orateur, qui a conquis l'audience. 30 képis ont été achetés pour les « sabrèts ».

Anciens congélateurs d'Ollon : Les travaux de réfection de la toiture sont en cours.

Droits d'eau : **M. Francis Barras** mentionne que le Consortage des Etangs de Chermignon vendrait ses parts d'eau. Il propose à la Bourgeoisie d'en acheter. Le Président l'informe que la Bourgeoisie pourrait s'y intéresser.

Comme la parole n'est plus demandée, **le Président, M. Tony Lager**, adresse ses remerciements aux membres du Conseil et aux personnes remplissant des fonctions auprès de la Bourgeoisie.

Une pensée est adressée en mémoire des Bourgeois(es) décédés depuis la dernière Assemblée : Mme et MM. Michel Clivaz, Yvonne Clivaz, Emile Clivaz, Ignace Cordonier, Yvonne Barras, Monique Duc, Jean-Bernard Emery, Léon Bonvin, Raoul Barras, Roland Bonvin, Marie-Jeanne Tissières, Jean Casas et Lydie Rey. A leur mémoire, et pour implorer la protection de notre patron, St-Georges, sont récités le Notre Père et le Je vous salue Marie.

Les Bourgeois(es) sont remerciés pour leur participation à cette assemblée et invités à prendre deux bouteilles de vin à la sortie. L'Assemblée est close à 21h30.

Le Président
Tony Lager

La Secrétaire
Sophie Barth

Chermignon, le 22 mars 2019/sb

3. Introduction

Nous voilà déjà arrivés à la fin de la première législature. Votre Conseil vous remercie pour votre confiance et votre engagement lors des manifestations, des corvées ou autres tâches. Conscients d'être perfectibles, nous sommes fiers d'administrer et de valoriser votre patrimoine. Vos projets, idées, remarques et conseils sont toujours les bienvenus. A titre personnel, je remercie mes collègues du Conseil, notre secrétaire et les personnes nous épaulant dans nos diverses activités.

La prise en main assortie de la mise en place structurelle de la Bourgeoise est aujourd'hui achevée.

Bien que complexe au vu des dossiers traités, cette période a été très riche en enseignements. Les rencontres faites lors des diverses séances nous ont enrichis. Le partage de points de vue et les négociations avec les représentants des diverses collectivités publiques, associations et sociétés privées se sont voulus très constructifs. La Bourgeoisie de Chermignon figure aujourd'hui sur l'échiquier des collectivités publiques. Cela n'a pas été de soi au début du fait de sa nouvelle indépendance.

La plupart des Bourgeoisies valaisannes ont abandonné les corvées. En ce qui nous concerne, la convivialité lors de ces demi-journées ainsi que l'ambiance qui règne lors des raclettes qui les suivent prouvent leur pertinence. Un grand merci aux Bourgeoises et Bourgeois actifs pour animer par leur présence ces agréables moments.

La Fête de St-Georges s'est bien déroulée. Le remarquable discours de M. Daniel Cordonier, les présences du Président du Conseil des Etats M. Jean-René Fournier, du Conseiller d'Etat M. Roberto Schmidt ainsi que des traditionnels convives nous démontrent, si besoin était, la popularité de notre fête. Les défilés, la cérémonie religieuse, les représentations des sociétés locales ont été très appréciés par le nombreux public. Malgré une journée très ventée, les porte-drapeaux ne vont pas me contredire, la fête a pu se dérouler dans son ensemble. Le Conseil profite pour remercier toutes les sociétés et toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette belle fête.

Immobilier

Fin novembre 2019, le Conseil a été approché par la commune de Crans-Montana dans le cadre de la création du parking couvert de **"L'Etang Long"**. Afin de pouvoir réaliser ce projet de manière autonome, la Commune de Crans-Montana propose de nous acheter une partie de la parcelle n° 336 sise au sud dudit lac. Leur demande porte sur 882.6 m² en zone à construire et sur 141.8 m² en zone non affectée. Il s'agit du point n° 7 de l'ordre du jour assorti d'une décision par l'Assemblée primaire bourgeoisiale.

A la suite d'une première mise à l'enquête du projet **"Le Hameau du Six Senses"**, des améliorations architecturales y ont été apportées. Une nouvelle mise à l'enquête est en cours de validation.

Les modifications ainsi que l'emplacement géographique du projet sis entre le bâtiment principal en cours de réalisation, le projet du Mérignou et le tracé de la piste de ski en mains de la Bourgeoisie de Chermignon nécessitent de créer de nombreuses servitudes. Le registre foncier nous demande la validation par l'Assemblée primaire bourgeoisiale d'une d'entre elles. Par souci de transparence, le Conseil a décidé, en complément de la décision de l'Assemblée primaire bourgeoisiale 2019, de

vous présenter l'ensemble de celles-ci. Il s'agit du point n° 8 de l'ordre du jour assorti d'une décision par l'Assemblée primaire bourgeoisiale.

Le Conseil s'est penché sur la création du DSDP concernant le projet "**Alpina & Savoy SA**" approuvé par l'Assemblée primaire bourgeoisiale 2019. Lors de la préparation du dossier de mise à l'enquête, le Maître d'œuvre a été informé qu'il n'est pas possible de transférer de l'indice de densité d'une Commune sur une autre Commune. Pour cette raison, la décision prise par l'Assemblée primaire 2019 qui consistait à conclure un DSDP sur la Commune de Lens est donc devenue inutile. "**Alpina & Savoy SA**" nous a sollicité afin de revoir de manière globale toutes les servitudes et demande à acheter une servitude de non-bâtir d'une surface de 762 m² de la parcelle n° 23 en faveur des parcelles n° 17,18 et 19. Profitant de ce contexte, le Conseil désire acquérir 79.61 m² en zone à construire et 227 m² en zone forêt issus de leur parcelle n° 19. Il s'agit du point n° 9 de l'ordre du jour assorti d'une décision par l'Assemblée primaire bourgeoisiale. Dans le cas où la convention entre les deux parties ne devait pas être signée avant l'Assemblée primaire bourgeoisiale, ce point en sera retiré.

La Bourgeoisie de Chermignon est propriétaire d'un peu plus de la moitié de l'immeuble "**Le Scandia**".

Celui-ci date de 1987 et fête donc ses 33 ans. En 2019, nous avons l'obligation de remplacer son chauffage. Ces travaux vont être exécutés au printemps 2020. L'isolation des façades et de la toiture ainsi que le remplacement des fenêtres devront être planifiés dans un tout proche avenir, et seront pris à charge par la PPE. Par contre, tenant compte de la vacance d'un appartement et d'un état des lieux des appartements en propriété de la Bourgeoisie, le Conseil est d'avis d'entreprendre les travaux nécessaires à la rénovation desdits appartements. Il vous propose un montant de CHF 150'000.- en 2020 destiné, entre autres, à la rénovation de l'appartement vacant. Il s'agit du point n° 10 de l'ordre du jour assorti d'une décision par l'assemblée primaire bourgeoisiale.

Depuis l'acceptation par l'Assemblée bourgeoisiale 2019 du DSDP concernant "**Le Mérignou**", le Conseil a contacté à plusieurs reprises la société CMA SA afin qu'elle produise le projet de contrat de DSDP. Nous n'avons toujours pas de retour de leur part.

Le démontage, à "**Charamolâ**", de la grange présentant des risques d'écroulement s'est bien déroulé. A la recherche d'une solution, le Conseil a pris connaissance des conclusions d'une étude de rentabilité réalisée par un institut bancaire. La réalisation telle que prévue initialement n'est pas rentable. Enormément de paramètres ont changés depuis l'élaboration de ce projet. Aujourd'hui, il serait préférable de le redimensionner. Quelques pistes sont explorées. Affaire à suivre...

Le taux d'ammonium présent dans les eaux de ruissellement du "**Dépôt des Briesses**" est toujours supérieur à la norme mais reste acceptable. Dès 2020, on passera de prélèvements semestriels à un prélèvement annuel. Le Conseil bourgeoisial, par la Commune de Crans-Montana, a transmis à la Commission cantonale des constructions une demande de changement d'affectation de zone. Nous avons présenté un avant-projet à plusieurs services de l'Etat. Ceux-ci sont en cours d'appréciation. Nous espérons au plus vite un retour favorable de leur part. Les essais de parcage pratiqués lors de l'European Master et de la Fête fédérale des musiques populaires nous ont apporté des enseignements et nous encouragent dans notre volonté de poursuivre notre démarche.

Le remplacement de la toiture des "**Anciens Congélateurs**" d'Ollon n'a pas apporté de surprise. Le résultat est conforme à nos attentes.

Une chute de pierre s'est produite en automne 2019. Elle est venue s'appuyer contre la façade nord des immeubles "**Les Bourgeois**". D'autres pierres présentaient des risques de chute. Le Conseil a dû procéder à une sécurisation de la zone. Un treillis métallique a été posé contre la paroi rocheuse.

L'ancienne décharge de "**La Vertolière**" a été nettoyée. La Commune de Crans-Montana en a assumé les frais. Nous avons profité pour élaguer les quelques arbres environnants. La clôture du côté route reste en attente. Une séance avec le Service des routes de l'Etat du Valais doit encore être agendée.

Vignes et vin

Les problèmes que traverse Provins nous interpellent. Si le règlement du solde de la vendange 2018 est assuré, nous sommes dans l'expectative pour celui de 2019. Nos vignes ont produit un peu moins que l'année dernière. La récolte est qualitativement très intéressante. Ces nectars vous seront servis avec plaisir tout au long de l'année.

Forêt et Triage forestier

En 2019, le Triage forestier de la Louable Contrée n'a effectué que peu de travaux dans nos forêts. Les trois demi-journées de corvée ont été très conviviales. Les sapins de Noël ont comblé une partie de nos Bourgeoises et Bourgeois. La fusion des Triages forestiers de la Noble et de la Louable Contrée a été retardée par la validation des statuts. A ce jour le Service forestier de l'Etat du Valais les examine.

Terrains sur le Golf

Durant l'année 2019, la Bourgeoisie de Chermignon s'est portée acquéreuse de 7'421 m² de terrains sur le Golf de Crans-sur-Sierre. Nous possédons donc 51'922 m² sur les 644'000 m² de terrains du golf, soit le 8.06 %. Nous sommes bien évidemment toujours réceptifs à vos propositions de vente.

Maison de la Bourgeoisie

Comme annoncé lors de nos deux dernières Assemblées, nous sommes toujours à la recherche d'une personne voire d'un couple afin de remplacer Mme Bernardine Duc qui désire activer son droit à la retraite. Le cahier des charges sera à disposition sur notre site ou à la demande sous forme de papier. Le Conseil profite de remercier Bernardine et son entourage pour leur engagement envers la Bourgeoisie.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer nombreux lors de notre Assemblée primaire.

4. Aperçu des comptes

4.1 Aperçu du compte de fonctionnement

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Charges de fonctionnement	997'601.17	1'030'150.00	917'399.50
Produits de fonctionnement	-919'770.90	-941'000.00	-1'056'450.33
Résultat (-= bénéfice)	77'830.27	89'150.00	-139'050.83
Amortissements*	330'000.00	327'000.00	342'000.00
Marge d'autofinancement	252'169.73	237'850.00	481'050.83

* sans Golf Noas SA

4.2 Aperçu du compte des investissements

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Dépenses d'investissements	222'630.00	190'000.00	0.00
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
Investissements nets	222'630.00	190'000.00	0.00

4.3 Aperçu du compte administratif

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Marge d'autofinancement	252'169.73	237'850.00	481'050.83
Investissements nets	222'630.00	190'000.00	0.00
Excédent de financement	29'539.73	47'850.00	481'050.83

4.4 Aperçu du bilan

Désignation	Soldes au	
	01.01.2019	31.12.2019
ACTIF	5'354'283.35	5'255'269.38
Disponibilités	1'357'892.65	1'543'100.87
Avoirs	145'595.25	120'768.96
Placements	3'184'001.00	3'085'881.00
Actifs transitoires	164'794.45	36'518.55
Investissements propres	482'000.00	469'000.00
Prêts et participations permanentes	20'000.00	0.00
PASSIF	5'354'283.35	5'255'269.38
Engagements courants	163'103.60	94'786.85
Provisions	340'000.00	400'000.00
Passifs transitoires	34'037.10	20'883.00
Engagements envers les financements spéciaux	86'628.34	86'915.49
Fortune nette	4'730'514.31	4'652'684.04

5. Détails des comptes et commentaires

5.1 Compte de fonctionnement par nature

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
3 CHARGES	997'601.17	1'030'150.00	917'399.50
30 CHARGES DE PERSONNEL	93'178.00	82'000.00	79'149.15
300 Autorités et commissions	49'988.00	45'000.00	42'540.00
301 Personnel administratif et d'exploitation	32'859.00	28'200.00	28'890.40
303 Assurances sociales	5'832.20	6'300.00	5'713.60
304 Caisses de pensions et de prévoyance	2'283.00	0.00	0.00
305 Assurances maladies et accidents	2'215.80	2'000.00	2'005.15
309 Autres charges du personnel	0.00	500.00	0.00
31 BIENS ET SERVICES	507'376.17	511'650.00	393'104.80
310 Matériel de bureau	2'413.14	1'500.00	1'666.25
311 Mobilier et machines	2'106.37	11'000.00	3'998.15
314 Entretien du patrimoine	351'029.81	340'000.00	251'682.85
318 Honoraires et prestations de service	137'804.35	146'600.00	131'044.05
319 Frais divers	14'022.50	12'550.00	4'713.50
32 INTERETS	0.00	0.00	0.00
321 Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00
33 AMORTISSEMENTS	333'750.00	327'000.00	343'200.50
330 Patrimoine financier	320'750.00	314'000.00	329'200.50
331 Patrimoine administratif	13'000.00	13'000.00	14'000.00
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	63'009.85	109'500.00	101'809.50
362 Communes	12'301.25	50'000.00	49'941.70
366 Personnes physiques	50'708.60	59'500.00	51'867.80
38 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	287.15	0.00	135.55
380 Attributions aux financements spéciaux	287.15	0.00	135.55
4 PRODUITS	-919'770.90	-941'000.00	-1'056'450.33
42 REVENUS DES BIENS	-853'116.15	-866'000.00	-953'206.00
420 Banques	-1'883.65	-0.00	-847.60
421 Créances	-90.00	-100.00	-157.15
422 Placements du patrimoine financier	-3'320.35	-5'000.00	-4'977.00
423 Immeubles du patrimoine financier	-816'689.00	-813'900.00	-898'821.25
427 Immeubles du patrimoine administratif	-31'133.15	-47'000.00	-48'403.00
43 CONTRIBUTIONS	-36'654.75	-25'000.00	-50'450.03
430 Contributions de remplacement	-5'520.00	-0.00	-2'120.00
435 Ventes	-30'834.75	-25'000.00	-30'374.60
439 Autres dédommagements	-300.00	-0.00	-17'955.43
45 RESTITUTIONS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
452 Communes	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
46 SUBVENTIONS	-0.00	-20'000.00	-22'794.30
461 Canton	-0.00	-20'000.00	-22'794.30
Résultat d'exploitation (= Bénéfice)	77'830.27	89'150.00	-139'050.83

5.2 Compte de fonctionnement par fonction

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
ADMINISTRATION GENERALE	170'979.51	181'950.00	132'303.72
01 LEGISLATIF ET EXECUTIF	49'988.00	45'000.00	42'540.00
<i>011 Législatif</i>	0.00		0.00
011.300 Autorités et commissions	0.00		0.00
<i>012 Exécutif</i>	49'988.00	45'000.00	42'540.00
012.300 Autorités et commissions	49'988.00	45'000.00	42'540.00
02 ADMINISTRATION GENERALE	116'435.51	129'450.00	82'434.87
<i>029 Administration générale, divers</i>	116'435.51	129'450.00	82'434.87
029.301 Personnel administratif et d'exploitation	25'780.00	20'000.00	20'330.00
029.303 Assurances sociales	5'832.20	6'300.00	5'713.60
029.304 Caisses de pensions et de prévoyance	2'283.00	0.00	0.00
029.305 Ass-maladies et accidents	2'215.80	2'000.00	2'005.15
029.309 Autres charges de personnel		500.00	0.00
029.310 Matériel de bureau	2'413.14	1'500.00	1'666.25
029.311 Mobilier et machines	2'106.37	11'000.00	3'998.15
029.318 Honoraires et prestations de service	48'526.50	47'600.00	44'708.65
029.319 Frais divers	13'428.50	11'550.00	3'938.50
029.321 Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00
029.366 Personnes physiques	49'670.00	59'000.00	50'150.00
029.430 Contributions de remplacement	-5'820.00	-0.00	-20'075.43
029.452 Restitutions de collectivités publ. : Communes	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
09 Tâches non ventilées	4'556.00	7'500.00	7'328.85
<i>090 Bâtiments administratifs</i>	4'556.00	7'500.00	7'328.85
090.301 Personnel administratif et d'expl.	4'370.00	4'000.00	4'415.00
090.314 Entretien du patrimoine	10'034.00	12'500.00	11'059.85
090.331 Amort. patrimoine administratif	13'000.00	13'000.00	14'000.00
090.427 Immeubles du patrimoine admin.	-22'300.00	-22'000.000	-21'930.00
090.435 Ventes	-548.00	-0.00	-216.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	10'278.55	36'400.00	7'070.60
81 Sylviculture en général	10'278.55	36'400.00	7'070.60
810.314 Prest. tiers pour entretien imm.	2'874.70	28'000.00	2'800.00
810.362 Subventions accordées Commune	12'301.25	50'000.00	49'941.70
810.366 Subv. accordées pers. physiques	3'738.60	3'500.00	3'617.80
810.380 Attributions financements spéciaux	287.15	0.00	135.55
810.421 Revenus des biens, Créances	-90.00	-100.00	-157.15
810.427 Rev. biens, Imm. patrimoine adm	-8'833.15	-25'000.00	-26'473.00
810.461 Subventions canton	-0.00	-20'000.00	-22'794.30

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
9 FINANCES ET IMPÔTS	-103'427.79	-129'200.00	-278'425.15
94 Gérance de la fortune et des dettes	-103'427.79	-129'200.00	-278'425.15
940 Intérêts	-1'883.65	-0.00	-847.60
940.420 Intérêts	-1'883.65	-0.00	-847.60
942 Immeubles du patrimoine financier	-118'907.05	-170'200.00	-302'325.45
942.301 Personnel administratif et d'expl.	2'709.00	4'200.00	4'145.40
942.314 Entretien du patrimoine	295'483.80	238'500.00	189'113.35
942.318 Honoraires et prestations de service	83'565.50	93'000.00	80'238.55
942.319 Entretien du patrimoine	594.00	1'000.00	775.00
942.330 Amort patrimoine financier	318'750.00	312'000.00	327'200.50
942.422 Placements du patrimoine financier	-3'320.35	-5'000.00	-4'977.00
942.423 Immeubles du patrimoine financier	-816'689.00	-813'900.00	-898'821.25
943 Domaines	17'362.91	41'000.00	24'747.90
943.314 Entretien du patrimoine	45'649.66	64'000.00	52'906.50
943.330 Amort pat. financier (vignes)	2'000.00	2'000.00	2'000.00
943.345 Ventes	-30'286.75	-25'000.00	-30'158.60
Résultat d'exploitation (= Bénéfice)	77'830.27	89'150.00	-139'050.83

5.3 Commentaires du compte de fonctionnement par fonction par rapport au budget

Les comptes 2019 ont été établis selon les normes comptables MCH imposées pour les communes et les bourgeoisies.

Ci-après les explications des principales différences entre les Comptes 2019 et le Budget 2019.

Compte	Commentaires	Comptes 2019	Budget 2019
012.300	Autorités et commissions L'activité du Conseil Bourgeoisial a été plus intense que prévue notamment avec le projet de réaffectation de la Place des Briesses.	49'988.00	45'000.00
029.301	Personnel administratif et d'exploitation L'activité de la Secrétaire a été plus intense que prévue en lien avec les différents projets.	25'780.00	20'000.00
029.311	Mobilier et machines L'achat d'un meuble de CHF 8'000.- pour le bureau bourgeoisial est reporté en 2020.	2'106.37	11'000.00

Compte	Commentaires	Comptes 2019	Budget 2019
029.366	Personnes physiques Prestations aux bourgeois dont - Répartition aux bourgeois CHF 30'400.00 - Indemnités d'âge CHF 13'370.00 - Indemnités pour favoriser la famille CHF 3'200.00 - Journées de service (vin, nettoyage) CHF 2'700.00	49'670.00	59'000.00
029.430	Contributions de remplacement - Nouveaux bourgeois CHF 5'520.00 - Amendes CHF 300.00	-5'820.00	0.00
810.362	Subventions accordées Commune Il s'agit des frais d'exploitation des forêts qui sont compensés par les recettes des forêts (810.427 Rev. biens, Imm. patrimoine adm).	12'301.25	50'000.00
810.427	Rev. biens, Imm. patrimoine adm La différence des recettes des forêts est en relation avec les charges des forêts (810.362 et 810.461).	-8'833.15	-25'000.00
810.461	Subventions canton Les travaux du triage forestier pour les forêts bourgeoises ayant été faibles en 2019 il n'y a pas eu de subvention du canton.	-0.00	-20'000.00
942.314	Entretien du patrimoine Les principales différences avec le budget s'expliquent comme suit : - Imm. Les Bourgeois : pose d'un treillis pour environ CHF 42'500.- - Charamolà : dépassement de CHF 10'000.- pour le démontage d'une grange	295'483.80	238'500.00
942.318	Honoraires et prestations de service Les frais juridiques ont été moins élevés que prévus.	83'565.50	93'000.00
943.314	Entretien du patrimoine La revitalisation de la vigne la Gazetta est reportée en 2020.	45'649.66	64'000.00

5.4 Tableau des investissements et commentaires

Aperçu	Comptes 2018		Budget 2019		Comptes 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	R	Dépenses	R
Investissements nets	222'630.00	0.00	190'000.00		0.00	

Détail comptes		Comptes 2018		Budget 2019		Comptes 2018	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	R	Dépenses	R
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	222'630.00	0.00	190'000.00		0.00	
090	<i>Bâtiments administratifs</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
090.503	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00		0.00	
	PATRIMOINE FINANCIER	222'630.00	0.00	0.00		0.00	
942	<i>Immeubles du patrimoine financier</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
942.50	Investissements propres	222'630.00	0.00	190'000.00		0.00	
943	<i>Domaines</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
943.50	Investissements propres	0.00	0.00	0.00		0.00	

Commentaires : Achats de terrains du golf plus importants que budgétés.

5.5 Bilan au 31.12.2019

1 ACTIFS	31.12.2019	31.12.2018	Ecart
10 DISPONIBILITES	1'543'100.87	1'357'892.65	185'208.22
101 Comptes postaux	464'158.95	416'688.30	47'470.65
102 Banques	1'078'941.92	941'204.35	137'737.57
11 AVOIRS	120'768.96	145'595.25	-24'826.29
115 Autres débiteurs	118'871.75	143'405.40	-24'533.65
119 Autres créances	1'897.21	2'189.85	-292.64
12 PLACEMENTS	3'085'881.00	3'184'001.00	-98'120.00
121 Actions et parts sociales	233'251.00	237'001.00	-3'750.00
123 Immeubles	2'832'630.00	2'925'000.00	-92'370.00
129 Autres placements	20'000.00	22'000.00	-2'000.00
13 ACTIFS TRANSITOIRES	36'518.55	164'794.45	-128'275.90
139 Actifs transitoires	36'518.55	164'794.45	-128'275.90
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	4'786'269.38	4'852'283.35	-66'013.97
14 INVESTISSEMENTS PROPRES	469'000.00	482'000.00	-13'000.00
143 Bâtiments	111'000.00	124'000.00	-13'000.00
145 Forêts	358'000.00	358'000.00	0.00
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	0.00	20'000.00	-20'000.00
152 Commune	0.00	20'000.00	-20'000.00
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	469'000.00	502'000.00	-33'000.00
TOTAL 1 ACTIFS	5'255'269.38	5'354'283.35	-99'013.97
2. PASSIFS			
20 ENGAGEMENTS COURANTS	94'786.85	163'103.60	-68'316.75
200 Créanciers	94'786.85	163'103.60	-68'316.75
24 PROVISIONS	400'000.00	340'000.00	60'000.00
240 Compte de fonctionnement	400'000.00	340'000.00	60'000.00
25 PASSIFS TRANSITOIRES	20'883.00	34'037.10	-13'154.10
259 Passifs transitoires	20'883.00	34'037.10	-13'154.10
28 ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX	86'915.49	86'628.34	287.15
280 Financements spéciaux fondés sur le droit supérieur	86'915.49	86'628.34	287.15
29 FORTUNE NETTE	4'652'684.04	4'730'514.31	-77'830.27
290 Fortune nette	4'652'684.04	4'730'514.31	-77'830.27
TOTAL 2 PASSIFS	5'255'269.38	5'354'283.35	-99'013.97

5.6 Commentaires du bilan

Compte	Commentaires	Comptes 2019	Comptes 2018
115	Autres débiteurs La facturation est effectuée selon les dates spécifiées dans les contrats. En décembre 2018 les factures pour les travaux du triage forestier ont été plus importants qu'en 2019.	120'768.96	145'595.25
123	Immeubles - Achat de terrains sur le golf pour CHF 222'630.- - Amortissements des immeubles pour CHF 315'000.-	2'832'630.00	2'925'000.00
139	Actifs transitoires Les acomptes des locations des Immeuble Les Bourgeois et Scandia ont été adaptés.	36'390.70	164'794.45
152	Prêts et participation permanente Commune Le prêt au triage forestier a été entièrement remboursé.	0.00	20'000.00
240	Compte de fonctionnement Contributions au fonds de rénovation des immeubles Scandia et les Bourgeois	400'000.00	340'000.00
290	Fortune nette Variation selon résultat	4'652'684.04	4'730'514.31

5.7 Tableau des actifs immobilisés et des amortissements

	Solde au 01.01.2019	Invest. 2019	Amortissements 2019		Solde au 31.12.2019
PATRIMOINE	3'429'000.00		9.6%	330'000.00	3'321'630.00
Patrimoine administratif	482'000.00			13'000.00	469'000.00
Terrains et routes	0.00				0.00
Bâtiments	124'000.00		10.5%	13'000.00	111'000.00
Maison bourgeoisiale	105'000.00		10%	11'000.00	94'000.00
Salle du conseil et archives	19'000.00		10%	2'000.00	17'000.00
Forêts	358'000.00				358'000.00
Patrimoine financier	2'947'000.00	222'630.00	10.0%	317'000.00	2'852'630.00
Terrains et routes	11'000.00	222'630.00	9.8%	23'000.00	210'630.00
Place de Dépôt des Briesses	11'000.00		10%	1'000.00	10'000.00
Terrains sur le golf		222'630.00	10%	22'000.00	200'630.00
Bâtiments	2'914'000.00		10.0%	292'000.00	2'622'000.00
Immeuble Scandia	477'000.00		10%	48'000.00	429'000.00
Immeubles Les Bourgeois	1'996'000.00		10%	200'000.00	1'796'000.00
Bâtiments Charamolâ	277'000.00		10%	28'000.00	249'000.00
Etude et projet Charamolâ					
Halle et place de parcs des Casemates	90'000.00		10%	9'000.00	81'000.00
Couvert des Briesses	52'000.00		10%	5'000.00	47'000.00
Local ancien congélateurs	22'000.00		10%	2'000.00	20'000.00
Vignes	22'000.00		9.1%	2'000.00	20'000.00
Vignes	22'000.00		10%	2'000.00	20'000.00

5.8 Tableau des titres

	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	achats/ ventes	+ / - value	Valeur comptable
ACTIONS ET PARTS SOCIALES	256'200.00	237'001.00			237'001.00
Association forestière vaudoise		1'000.00			1'000.00
Banque Raiffeisen - part sociale	200.00	200.00			200.00
CMA SA - Remontées mécaniques					
Crans-Montana		1.00			1.00
FMV SA	248'500.00	223'500.00			223'500.00
Provins - part sociale		4'800.00			4'800.00
Golf Noas SA	7'500.00	7'500.00		3'750.00	3'700.00

5.9 Annexes au compte au 31.12.2019

1. Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers.
- Néant

2. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les propres engagements / actifs sous réserve de propriété
- Néant

3. Dettes de leasing non portées au bilan
- Néant

4. Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles

Immeuble du Scandia	CHF	6'004'105.-
Parking du Scandia	CHF	499'282.-
Immeuble les Bourgeois	CHF	5'300'000.-
Divers bâtiments	CHF	4'322'000.-

5.10 Tableau synoptique de crédits d'engagement au 31.12.2019

Ofinco, art. 30, al.2, litt.d,e + art. 69 bis et ter
- Néant

5.11 Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires au 31.12.2019

Ofinco, art. 69 quater et quinquies
- Néant

6. Conclusion

Au terme de l'exercice comptable 2019, il me plaît de remercier les personnes qui ont veillé au bon fonctionnement de notre Bourgeoisie :

- Mes collègues du Conseil bourgeoisial, M. Christian Barras vice-président, MM. Grégory Bonvin, Olivier Cordonier et Alexandre Rey Conseillers
- Mme Sophie Cordonier, secrétaire-caissière
- Mme Bernardine Duc, responsable des réceptions
- M. Jean-Alexis Duc, responsable des vignes et de la vinification
- M. Didier Barras, en charge des forêts bourgeoisiales
- M. Jean-Claude Borgeat, responsable de l'intendance lors des journées de corvées
- M. Gaston Clivaz et M. Daniel Savioz, réviseurs
- L'ensemble des Bourgeoises et Bourgeois actifs qui participent aux corvées bourgeoisiales

Chermignon, le 4 mars 2020

Pour le Conseil bourgeoisial
Tony Lagger
Président